

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à huis clos en visioconférence
le 14 décembre 2020 à 19h00.**

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur Richard Giroux, maire
Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1
Monsieur Robert Pufahl, conseiller du district numéro 2 et maire suppléant
Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4
Monsieur Jean-Pierre Gravel, conseiller du district numéro 5
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 6

Assiste également à la séance par visioconférence : madame Marie-Pier Aubuchon, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

En vertu de l'Arrêté ministériel numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier est autorisé à siéger à huis clos et ses membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication. Étant donné la situation relative à la COVID-19, la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier s'est prévalu de ces dispositions afin d'assurer la santé et la sécurité des citoyens, des employés et des élus. L'enregistrement de cette visioconférence sera déposé sur le site internet de la municipalité.

Tous les membres présents reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1- Ouverture de la séance

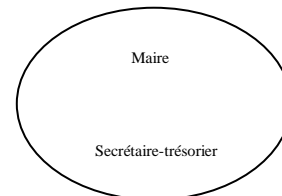
2- Adoption des procès-verbaux

3- Administration générale

- 3.1** Rémunération 2021 - Employés municipaux
- 3.2** Dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle

4- Trésorerie

- 4.1** Approbation des comptes payés et à payer
- 4.2** Avis de motion relatif à un règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2021
- 4.3** Dépôt du projet de règlement numéro 618-2020 ayant pour titre : « **Règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2021** »
- 4.4** Avis de motion relatif à un règlement édictant de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus
- 4.5** Dépôt du projet de règlement numéro 619-2020 ayant pour titre : « **Règlement abrogeant le règlement numéro 612-2019 et ayant pour objet d'édicter de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus par la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier** »



5- Travaux publics

- 5.1** Autorisation de paiement - Décompte progressif numéro 4 - Travaux de réfection de voirie rang de la Rivière-Bayonne Nord

6- Hygiène du milieu

7- Urbanisme et environnement

8- Sécurité publique et service incendie

9- Loisirs et culture

10- Autre(s) sujet(s)

- 10.1** Travaux rang de la Rivière-Bayonne Nord – Autorisation de dépense

11- Période de questions

12- Clôture et levée de la séance

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Richard Giroux, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte.

2020.12.259 Rémunération 2021 - Employés municipaux

Il est proposé par le conseiller Robert Pufahl
Appuyé par le conseiller Léo Soulières
Et résolu :

Que la rémunération des employés pour l'exercice financier 2021 soit appliquée tel qu'établi lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), la secrétaire-trésorière dépose le rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

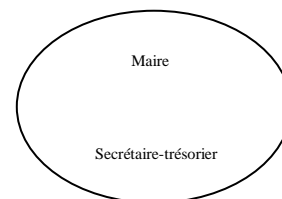
2020.12.260 Approbation des comptes payés et à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière soumet les listes des factures payables et payées et demande au conseil de les approuver.

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Gravel
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

D'autoriser le paiement des factures présentées étant les numéros de déboursés suivants : de 202000762 à 202000782 inclusivement et ce, pour un montant de 9 750.95\$.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.



Avis de motion relatif à un règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2021

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, je, Robert Pufahl conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2021.

Dépôt du projet de règlement numéro 618-2020 ayant pour titre : « Règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2021 »

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, je, Robert Pufahl conseiller, dépose un projet de règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2021;

Conformément à l'article 445 CM, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

Conformément à l'article 445 CM, la secrétaire-trésorière de la Municipalité mentionne que l'objet du règlement est de fixer les taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2021.

Avis de motion relatif à un règlement édictant de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus

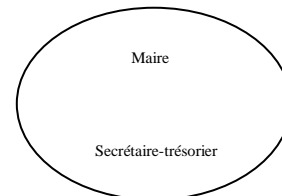
Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, je, Guy Burelle conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement visant à édicter de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus par la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier.

Dépôt du projet de règlement numéro 619-2020 ayant pour titre : « Règlement abrogeant le règlement numéro 612-2019 et ayant pour objet d'édicter de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus par la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier »

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, je, Guy Burelle conseiller, dépose un projet de règlement visant à abroger le règlement numéro 612-2019 et édictant de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus par la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier;

Conformément à l'article 445 CM, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

Conformément à l'article 445 CM, la secrétaire-trésorière de la Municipalité mentionne que l'objet du règlement est d'édicter de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus par la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier.



2020.12.261 Autorisation de paiement - Décompte progressif numéro 4 - Travaux de réfection de voirie rang de la Rivière-Bayonne Nord

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Gravel
Appuyé par le conseiller Léo Soulières
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier acquitte le paiement numéro 4 du décompte progressif, présenté par Monsieur Stéphane Allard, ingénieur, pour les travaux de réfection de voirie sur le rang de la Rivière-Bayonne Nord effectués par l'entreprise Pavage JD Inc.

Le montant est de 371 165.59\$ incluant les taxes applicables.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2020.12.262 Rémunération poste coordonnatrice / Bibliothèque Léo-Paul-Desrosiers

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a procédé, lors de la séance du 6 juin 2016, à l'embauche de Madame Danielle Chicoine au poste de coordonnatrice de la bibliothèque Léo-Paul-Desrosiers;

CONSIDÉRANT QUE La municipalité signe une entente avec Madame Danielle Chicoine relativement aux termes et conditions de son embauche, et ce, annuellement;

CONSIDÉRANT QUE La municipalité désire renouveler cette entente pour 2021;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Gaétan Bayeur
Et résolu :

Que Monsieur Richard Giroux, maire, soit autorisé à signer le renouvellement de l'entente avec Madame Danielle Chicoine relativement à son poste de coordonnatrice de la bibliothèque Léo-Paul-Desrosiers.

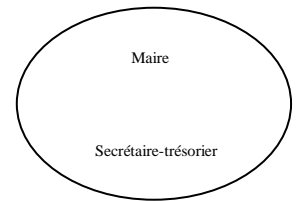
Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2020.12.263 Travaux rang de la Rivière-Bayonne Nord – Autorisation de dépense

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Gravel
Appuyé par le conseiller Léo Soulières
Et résolu :

Que le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise l'achat de 202 mètres linéaires, au coût de 130.00\$ du mètre linéaire, et ce pour un montant approximatif de 30 000\$ concernant l'installation de cinq (5) glissières supplémentaires pour la sécurité des citoyens sur le rang de la Rivière-Bayonne Nord.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.



Période de questions

Aucune question n'a été présentée.

2020.12.264 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Pufahl
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

De lever cette séance à 19h09.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Richard Giroux,
Maire

Marie-Pier Aubuchon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Richard Giroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Richard Giroux,
Maire